

Yves Duhoux
 Université Catholique de Louvain
 (Louvain-la-Neuve)

LA TABLETTE LINÉAIRE B KN V(2) 280

§ 1. La tablette KN V(2) 280 provient de la R(oom of the) C(hariot) T(ablets) du palais de Cnossos et a été écrite par un “scribe non identifié” 124¹ — voir ci-dessous le texte du document² et son fac-similé (fig. 1). Bien qu'elle ait fait l'objet de bien des études, son interprétation reste difficile et l'on a pu dire à juste titre que son “general context is mysterious”³.

- .1 wo-de-wi-jo
 .2 *vacat*
 .3 *vacat*
 .4 *vacat*
 .5 to-pe-za , o-u-ki-te-mi ×
 .6 *vacat*
 .7 *vacat*
 .8 *vacat*
 .9 *vacat*
 .10 *vacat*
 .11 a-pe-ti-ra₂ / o-u-te-mi ×
 .12 o-u-te-mi ×
 .13 o-u-te-mi ×
 .14 o-u-te-mi ×
 .15 e-pi , i-ku-wo-i-pi

reliqua pars sine regulis

¹ 124 est l'appellation donnée conventionnellement par Driessen 2000 à l'auteur de toute tablette qui provient de la RCT, mais dont l'écriture n'a pas été individualisée avec précision. En vue d'éviter toute confusion, je présente ces documents comme dus à un “scribe non identifié” 124.

² Aux l. 11-14, les quatre *o-u-te-mi* ne sont pas disposés à la verticale l'un de l'autre, contrairement à ce qu'indiquent les éditions translittérées actuelles. J'ai donc adopté une disposition plus conforme à la réalité épigraphique.

³ Cette appréciation de Morpurgo Davies 1983, 293 reste toujours valide; sur KN V(2) 280, voir en dernier lieu Varias García 2008, 776-777.

V(2) 280 a été comprise depuis longtemps de deux façons diamétralement opposées : un enregistrement de mobilier/ustensiles ou une liste de prescriptions rituelles.



Fig. 1. KN V(2) 280 d'après CoMIK I, 115
(fac-similé de L. Godart)

§ 2. La tablette commence par ce qui est connu ailleurs à Cnossos comme un nom de mois, *wo-de-wi-jo*, *wordēwijos*, “<mois> des roses”⁴ : sa fonction ne peut être que de dater le do-

⁴ Pour l'interprétation des mots linéaire B, l'admirable dictionnaire d'Aura Jorro 1985-93 constitue encore toujours la référence de base.

cument. Contrairement à ce qui est trop régulièrement dit, ce type de datation ne s’observe pas *toujours* dans des textes religieux. Il est bien vrai que l’emploi cultuel est très largement majoritaire, mais une datation par nom de mois apparaît aussi dans une tablette fiscale comme PY Es 650.1⁵. Des dates de ce genre comportent très souvent le génitif du nom générique du “mois”, *me-no* (cf. μήνός), mais cet élément peut manquer (comme c’est le cas ici) : comparer *ka-ra-e-ri-jo me-no*, “au mois de *k*.”⁶ ~ *ka-ra-e-ri-jo*, “<au mois> de *k*.”⁷ — ces deux datations ont été écrites par le même scribe et figurent dans la même série cnossienne.

§ 3. Après la date viennent trois lignes vacantes. Une hypothèse inutilement compliquée a été imaginée pour les expliquer : chacune de ces lignes indiquerait un certain jour de la première moitié (!) du mois et il en irait de même pour les lignes suivantes. Il s’agit toutefois d’une pratique sans autre exemple connu en linéaire B. Or, une solution bien plus économique est à portée de main : il suffit de comprendre les l. 2-4 comme une manière de mettre en évidence la division du document. Cet usage s’observe ailleurs en linéaire B (ainsi, les sept lignes vacantes de PY An 128.4-10).

§ 4. La l. 5 débute par *to-pe-za*, hapax à Cnossos, mais qui est attesté à plusieurs reprises dans la série Ta de Pylos comme le nom de la “table”, *torpeza* (cf. τράπεζα). Cette lecture fournit l’un des éléments les plus solides pour la compréhension du document. Elle livre aussi l’un des nombreux points communs entre V(2) 280 et PY Ta⁸ (voir § 6.1, 8, 9.2, 11).

L’emploi de *to-pe-za* en V(2) 280 a donné lieu à une interprétation différente qu’il est difficile d’admettre. En effet, elle repose sur une accumulation excessive de suppositions non démontrables : (1) *to-pe-za* serait un nom de festival religieux inconnu par ailleurs; (2) sa place, à la quatrième ligne après l’intitulé, indiquerait le quatrième jour du mois, ce qui n’a aucun parallèle linéaire B; (3) *o-u-ki-te-mi* qui suit *torpeza* comporterait *themis* (§ 6.2) et marquerait le caractère “néfaste” de la journée en cause. Un tel sens attribué à *themis*/θέμις manque de correspondants en grec tant mycénien qu’alphabétique.

§ 5. La séquence *o-u-ki-te-mi* qui suit *torpeza* est clairement parallèle à *o-u-te-mi* qui apparaît quatre fois plus bas l. 11-14. *O-*

⁵ Avec *ki-ri-ti-jo-jo*, *krithijojo* “au <mois de> *krithios*”. Sur l’absence du nom générique du “mois” dans une datation de ce type, voir ci-dessous.

⁶ KN Fp(1) 15 (scribe 138).

⁷ KN Fp(1) 6 (scribe 138).

⁸ Palaima 2000, 18-19 a déjà relevé certains d’entre eux.

u-ki-te-mi est compris comme l'univerbation de deux éléments, *o-u-ki* et *te-mi*.

L'hapax *o-u-ki* peut difficilement être lu *oukhi* (= οὐχί, “absolument pas de”) en raison du caractère expressif d'οὐχί qui paraîtrait déplacé dans un texte administratif⁹. On a lu *o-u-ki* de deux autres façons. (a) *Oukis* < **ouk^wis* avec le proclitique *ou* suivi de l'enclitique *k^wis*, le tout correspondant à l'οὐτις alphabétique, “aucun”. (b) *Ouki* répondant à l'homérique οὐκί, “ne pas”, proclitique. Peut-on choisir entre ces deux formes ? L'expression parallèle *o-u-qe pte-no*, *ouk^we pternō*, “et pas de marchepieds”¹⁰ fournit un ensemble constitué par la négation proclitique *ou* suivie de l'enclitique *-k^we*. Or, *ouk^we* est écrit comme une séquence autonome et est séparé du mot qui suit. Ceci suggère que, comme en grec alphabétique, l'ensemble mycénien constitué par un proclitique suivi d'un enclitique portait probablement un accent d'enclise. Il formait donc une unité accentuelle autonome. De ce fait, si *o-u-ki* représentait *oukis* avec proclitique suivi d'enclitique, il aurait normalement dû être disjoint de *te-mi*. En fait, il ne l'est pas. On peut toutefois se demander si les apparences ne sont pas trompeuses. En effet, les caractères de *te-mi* sont légèrement plus petits que ceux d'*o-u-ki* (voir fig. 1). Se pourrait-il que cette différence ait été destinée à marquer la séparation des deux mots ? C'est en tout cas ce phénomène qui s'observe l. 11 dans *a-pe-ti-ra₂ / o-u-te-mi*, qui est strictement symétrique à *o-u-ki-te-mi* de la l. 5 : *a-pe-ti-ra₂* et *o-u-te-mi* ne sont séparés par aucun espacement et ne sont individualisés que par la différence de dimensions de leurs caractères. Il est vrai que le changement de module est nettement moins marqué l. 5 que l. 11, mais nous verrons § 8 que *oukis* fournit une opposition sémantique intéressante par rapport à *ou*, ce qui n'est pas le cas de *ouki*.

§ 6. Le mot *te-mi* qui figure après *o-u-ki* a été lu *termis* (§ 6.1) ou *themis* (§ 6.2).

§ 6.1. L'interprétation de *te-mi* par *termis* repose sur la glose τέριμις· πούς (Hésychius) : τέριμις serait donc un synonyme de πούς, “pied”. Quel est toutefois leur degré de synonymie ? Il semble qu'elle ne soit que partielle en linéaire B. En effet, les termes linéaire B qui expriment spécifiquement le “pied” d'un meuble ou d'un ustensile mettent chaque fois en jeu des formes tirées non pas de *termis*, mais de *pōs* (répondant au πούς classique). La série PY Ta en contient un bel ensemble : nom mycénien du “trépied” (*tripōs*, *ti-ri-po*); “trépied” endommagé “avec un seul pied” (*hemei podei*, *e-me po-de*); “foyer pourvu de pieds” (*eskharā*...

⁹ Duhoux 1999, 233.

¹⁰ KN Sd 4405, scribe 128.

pedwessa, e-ka-ra... pe-de-we-sa : 2 ex.); tables “à six pieds” (*whespeza, we-pe-za*), “à neuf pieds” (*en[n]ewopeza, e-ne-wo-pe-za*) ou “avec des pieds” (*popp̄hi, po-p̄i*). Inversement, un adjectif mycénien formé sur *termis, te-mi-dwe-ta vel sim.*, *termidwenta vel sim.*, est une qualification technique de roues de char. Cette forme correspond à l'adjectif homérique τερομιόεις, qui est une épithète de bouclier et de tunique, mais dont le sens est malheureusement incertain : “descendant jusqu'aux pieds” (?) ou “pourvu d'une bordure” (?). Quel que soit son sens, *termidwenta* ne peut pas avoir signifié que les roues qu'il qualifiait étaient pourvues des mêmes pièces que les “pieds” des tables et ustensiles¹¹. En réalité, on tend à penser que les roues *termidwenta* étaient garnies de blocs permettant une bonne fixation des rayons sur les jantes¹² : certains exemplaires de l'idéogramme de la “roue”, ROTA, montrent clairement des dispositifs de ce type (par exemple,  ou ¹³). *Termis* pourrait alors avoir été le nom d'un “support *vel sim.*” et *termidwenta* aurait désigné des roues “pourvues d'un support *vel sim.*”

Le couple de *pōs*, “pied” ~ *termis*, “support *vel sim.*” pourrait avoir un parallèle en grec alphabétique dans les synonymes πούς ~ πυθμήν¹⁴. Πυθμήν peut désigner le “support” d'un récipient et les inventaires alphabétiques montrent que des πυθμένες pouvaient être autonomes¹⁵. On ne peut pas exclure que *termis* ait pu être lui aussi un support distinct de son objet et/ou susceptible d'en être séparé¹⁶, mais c'est très probablement impossible dans le cas des roues *termidwenta* : on voit mal comment leur “support *vel sim.*” aurait pu être amovible. Peut-être la distinction entre *pōs* ~ *termis* tenait-elle à la forme des supports en cause : “cylindrique” pour *pōs*; non “cylindrique” pour *termis* ?

¹¹ Il est exclu que ce soient les rayons des roues qui aient entraîné la qualification de *termidwenta*. En effet, des rayons sont présents sur toutes les roues mycénienne qui ne sont pas *termidwenta*.

¹² Voir Ruijgh 1991, 142-144.

¹³ ROTA respectivement en PY Sa 4774 (j'ai supprimé l'abréviation *te[mi-dwe-ta]* qui lui est ligaturée) et en KN So 4447 (fac-similés de Vandenabeele - Olivier 1979, pl. LXXXVI, LXXX).

¹⁴ On peut trouver πούς alternant avec πυθμήν à propos d'objets de même type. Ainsi, *κανούν χρυσούν λείον τὰ ὦτα ἔχογ καὶ τὸν πυθμένα ἀργυρᾶ*, “corbeille en or poli, ayant ses poignées et son support en argent” (IG XI.2, 199.B.53 : Délos, 274 av. J.-C.) ~ *κανούν πόδα ἔνα ἔχον* “corbeille ayant un seul pied” (ID, 1417.A.I.156 : Délos, 156/5 av. J.-C.).

¹⁵ Ainsi, on trouve une rubrique constituée uniquement de πυθμένες ΓΙΙ (IG XI.2, 199.B.86 : Délos, 274 av. J.-C.).

¹⁶ En tout cas, le mycénien *pōs* semble désigner un support normalement indissoluble de son objet, comme en témoignent les tables “à six/neuf pieds” et les vases “à trois pieds”.

Revenons-en à V(2) 280. Que pourrait signifier au juste une “table sans support [*termis*] *vel sim.*” ? La série PY Ta nous livre la solution avec deux descriptions de tables “sans plateau” (litt. “sans tête”), *torpeza akarānos, to-pe-za a-ka-ra-no*¹⁷. À Pylos, c'étaient des dessus de table qui pouvaient manquer; à Cnossos, ce serait un dessous. Cette correspondance est un argument important en faveur de l'interprétation de la tablette cnossienne comme un inventaire de mobilier. Elle fournit de plus un nouveau point commun entre KN V(2) 280 et PY Ta. Par ailleurs, des “tables sans pieds” (πούς) sont connues dans les inventaires alphabétiques grecs — ainsi, *τράπεζαν ἐξ σανίδων πόδας ἔχουσαν ἄλλην πόδας οὐκ ἔχουσαν*, “une table faite de planches ayant des pieds; une autre n'ayant pas de pieds”¹⁸.

Contrairement à ce que l'on attendrait dans un décompte mycénien, aucun numéral n'apparaît à la fin de V(2) 280.5. Ce peut difficilement être un oubli, étant donné qu'une marque de vérification figure juste après *to-pe-za o-u-ki-te-mi* (sur cette marque, voir § 9.3). S'agirait-il d'un usage particulier où le numéral serait omis parce que, par défaut, il ne pourrait être que “1” ? C'est ce que suggère la série PY Ta, qui fournit ainsi un autre point commun avec V(2) 280 : un numéral manque en Ta 642.3, 707.3, 708.2, 711.2, 713.3 et 715.1. Le contexte montre plusieurs fois que le nombre des meubles recensés ne peut être que “1”.

§ 6.2. Une autre manière d'interpréter *o-u-ki-te-mi* consiste à y voir *ouki(s) themis*, “aucune/pas de licéité” — rappelons-nous qu'il est impossible de comprendre *ouki(s) themis* comme “néfaste” (§ 4). Cette interprétation n'a pour elle aucun parallèle linéaire B, mais elle bénéficie de celui du syntagme οὐ θέμις (ἐστί) qui intervient couramment dans des règlements sacrés grecs alphabétiques. La rubrique de V(2) 280.5 mentionnerait en ce cas le caractère “non licite” de *torpeza* et énoncerait donc un tabou religieux. Une prescription de ce genre est inconnue ailleurs en linéaire B, mais elle s'accorderait avec le contexte culturel que la datation par nom de mois implique d'habitude (§ 2). Cet interdit concernerait une *torpeza*, à comprendre soit comme une “table” ordinaire, soit, en contexte religieux, comme une “table d'offrandes”, ainsi qu'il arrive régulièrement pour *τράπεζα* dans les inscriptions alphabétiques. L'usage d'une “table”/“table d'offrandes” ne serait donc “pas licite” durant le “<mois> des roses”. Considérée aujourd'hui, une pareille interdiction peut sembler anodine. Mais à l'époque mycénienne, elle paraît curieuse : est-il pensable que le recours à un objet sacré aussi nécessaire qu'une “table d'offrandes” ait réellement pu être *interdit* ? Ou qu'il en ait été de même

¹⁷ Cf. ἀκάρονος. PY Ta 715.2, 2 ex.

¹⁸ ID, 1417.A.I.78-79 : Délos, 156/5 av. J.-C.

pour une “table” ? Nous ignorons tout du rituel religieux mycénien, ce qui limite la portée de l'objection, mais il faut signaler qu'aucun texte alphabétique grec ne semble interdire l'emploi d'une “table”/“table d'offrandes”.

§ 7. Les cinq lignes suivantes sont vierges (l. 6-10). Il doit probablement s'agir d'une manière de mettre en évidence la division du document, comme déjà aux l. 2-4 plus haut — voir les trois lignes vacantes figurant deux fois en PY Eq 146.6-8 et 13-15.

§ 8. Le texte reprend l. 11 avec *a-pe-ti-ra*₂, écrit en très grands caractères exactement comme *torpeza* à la l. 5. On a compris *a-pe-ti-ra*₂ comme un nom de festival, un adjectif qualifiant le nom de la “table” (*torpeza*) sous-entendu ou comme un substantif parallèle à ce même *torpeza*. Cette dernière hypothèse est évidemment la plus plausible en raison de la mise en page identique des deux mots. Dans ce dernier cas, *a-pe-ti-ra*₂ pourrait désigner un meuble ou un ustensile comme on en trouve énumérés en PY Ta parallèlement à des “tables” : fauteuils, repose-pieds, récipients variés, foyers, pincette à feu, etc.

La séquence *o-u-te-mi* est écrite en petits caractères après *a-pe-ti-ra*₂ (l. 11). Elle est manifestement parallèle à *o-u-ki-te-mi* et l'on y a vu *ou* (= où) suivi par *themis* ou *termis*, avec les possibilités évoquées § 6. La graphie en continu de *o-u* et *te-mi* ne pose aucun problème, puisqu'elle est de règle avec la négation proclitique *o-u* (ainsi, *o-u-di-do-si*, *ou didonsi*, “ils ne livrent/paient pas”).

La raison de l'alternance d'*o-u-ki-* (l. 5) ~ *o-u-* (l. 11-14) doit être discutée. Peut-être s'explique-t-elle par un désir de varier l'expression comme on peut parfois l'observer chez un même scribe mycénien. Il se peut toutefois qu'elle mette en jeu une différence de sens. La lecture d'*o-u-ki* par *oukis*, “aucun” (§ 5) est la seule à donner un résultat acceptable de ce point de vue, avec une opposition entre “*torpeza* : pas le moindre [= *oukis*] *te-mi*” ~ “*a-pe-ti-ra*₂ : pas de [= *ou*] *te-mi*”.

Comment comprendre *a-pe-ti-ra*₂ ? L'analyse la plus naturelle de la finale *-ti-ra*₂ consiste à y voir *-tria*, suffixe féminin d'agent ou, au neutre pluriel (susceptible de s'appliquer à un seul objet), dérivé en *-ion* du suffixe d'instrument *-tron*. Il est possible qu'*a-pe-ti-ra*₂ ait débuté par un préverbe *amphi* ou *apo* élidé. Il serait alors exclu que le radical qui suit ait commencé par une aspiration. En supposant qu'*a-pe-ti-ra*₂ désigne un meuble, on l'a lu **amphestia*, “(table) où l'on peut manger des deux côtés” (composé en *amphi-* et **ed-*, “manger”) ou “(table) de forme telle que l'on s'y asseye des deux côtés ou tout autour” (composé en *amphi-* et **sed-*, “s'asseoir”). La seconde interprétation est exclue

phonétiquement : en mycénien, **sed-* aurait dû aboutir à **hed-*, qui aurait dû empêcher toute élision d'*amphi-*. La première lecture est morphologiquement parfaite. Sémantiquement, elle est un peu bizarre : toute table ne permet-elle pas de manger des deux côtés ? Elle devient cependant acceptable si l'on change légèrement la formulation et si **amphestia* est compris comme une “table de forme ronde”, littéralement, “(table) tout autour de laquelle l'on peut manger” — comparer ἀμφιθέατρον, “amphithéâtre”, c'est-à-dire “endroit tout autour duquel se trouvent les spectateurs”. Une autre possibilité envisageable serait un “(récipient) tout autour duquel on peut manger”, autrement dit un “récipient rond” de très grand format. La tablette PY Ta 709.1 offre un parallèle morphologique et sémantique intéressant à cette dernière interprétation, puisqu'elle contient un nom d'ustensile doté d'un suffixe sémantiquement similaire à *-tria*, *-tēriā* (*po-ro-e-ke-te-ri-ja*).

En V(2) 280, la/le “table/récipient rond(e) (?)” **amphestia* serait dépourvu(e) de “support *vel sim.*” Une telle absence trouve un écho en PY Ta, qui enregistre aussi bien des “tables” dont une partie structurelle manque qu'un “trépied” endommagé “avec un seul pied” : § 6.1. Les inventaires alphabétiques grecs mentionnent eux aussi des tables dont les “pieds” (πόδας) manquent (§ 6.1) ou des récipients dont le “support” (πυθμήν) manque — ainsi, ἀριθμὸς φιαλῶν ΗΔΔΔΓ· τούτωμ μία πυθμμένα οὐκ ἔχει, “nombre de coupes : 135; l'une d'entre elles n'a pas de support”¹⁹.

Si V(2) 280 est comprise comme un inventaire de meubles/ustensiles, l'absence de numéral après *a-pe-ti-ra₂ o-u-te-mi* nous replaçe dans la situation déjà rencontrée l. 5 (§ 6.1) : il faut postuler que le texte recenserait “<1> table/récipient rond(e) (?) : pas de support *vel sim.*”

Si, par contre, l'on comprend *o-u-te-mi* comme *ou themis*, “non licite”, *a-pe-ti-ra₂* pourrait être un deuxième objet dont l'usage serait prohibé durant le “<mois> des roses”. Il paraît bizarre que cette interdiction ait concerné un objet apparemment banal comme un(e) “table/récipient rond(e) (?)” — en tout cas, aucun texte alphabétique grec n'interdit un emploi de ce type. Il faut cependant répéter que nous ignorons tout du rituel religieux mycénien.

§ 9.1. Aux l. 12-14, la triple répétition de la seule séquence *o-u-te-mi*, ou *termis/themis*, doit avoir une fonction, mais laquelle ? Les blancs qui précèdent *o-u-te-mi* à chacune des lignes apportent

¹⁹ Coupry, J., *Inscriptions de Délos. Période de l'amphictyonie attico-délienne. Actes administratifs* (N^{os} 89 – 104-33), Paris, 1972, 104.9-10; 364/3 av. J.-C.

la solution. En effet, ils occupent chaque fois la longueur d'*a-peti-ra*₂. Ceci rappelle une disposition similaire en PY Cn 328 (voir le fac-similé de la fig. 2).

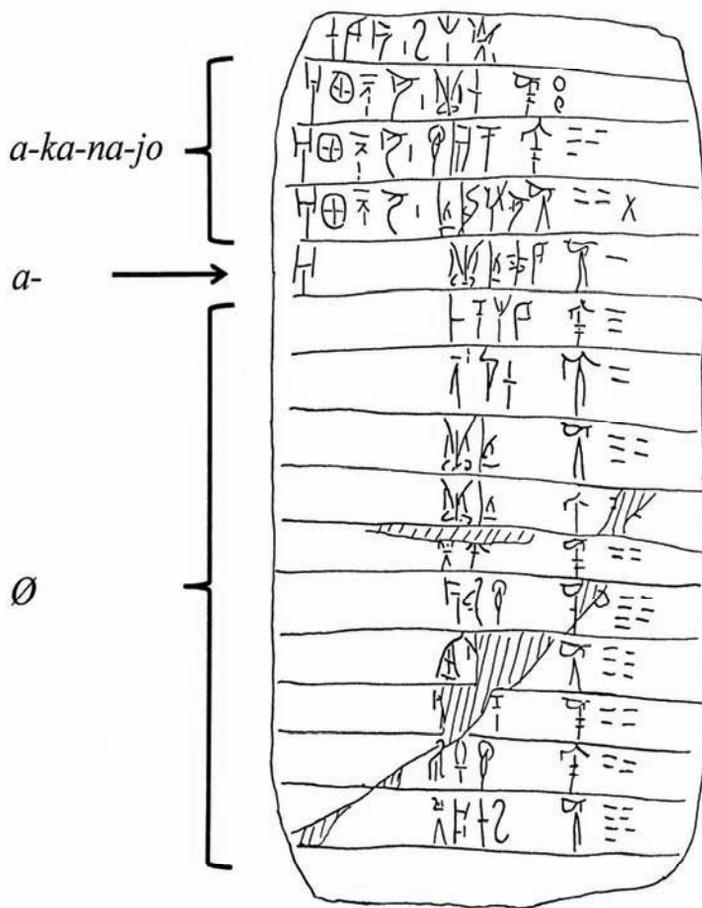


Fig. 2. PY Cn 328 d'après PT II, 39
(fac-similé d'E.L. Bennett, Jr.)

En Cn 328, le scribe 1 a entamé chacune des trois lignes 2-4 par le terme *a-ka-na-jo* et y a ajouté des mentions complémentaires. Ensuite, il a commencé la l. 5 non pas par *a-ka-na-jo*, mais par son début, *a-*, suivi d'un blanc de la longueur de *-ka-na-jo*. Après ce blanc, il a inscrit les indications additionnelles. Enfin, il a entamé chacune des l. 6-15 par un blanc de toute la longueur d'*a-ka-na-jo* et l'a fait suivre par des données supplémentaires. Cette disposition montre très clairement qu'*a-ka-na-jo* était le

facteur commun de toutes les l. 2-15 et que le scribe l'a délibérément sous-entendu dans la plus grande partie du document.

Une mention implicite d'*a-pe-ti-ra*₂ est donc très probable en KN V(2) 280.12-14. Il faut alors admettre que l'expression *a-pe-ti-ra*₂ (explicite une fois, implicite trois fois) *o-u-te-mi* est répétée à quatre reprises et occupe chaque fois une ligne entière sans être suivie par la moindre notation additionnelle.

Ces répétitions intégrales doivent être justifiées.

§ 9.2. Si V(2) 280 est un inventaire de meubles/ustensiles, nous admettrons que, tout comme à la l. 5, un numéral "1" soit implicite à la fin de chacune des l. 11-14. Ces quatre lignes recenseraient donc chaque fois "(un[e]) table/récipient rond(e) (?)" (*a-pe-ti-ra*₂) "sans support *vel sim.*" (*ou termis*). N'est-ce pas là une présentation bizarre ? On s'attendrait en effet à ce que le scribe ait rassemblé ces quatre lignes en une seule s'achevant par le nombre "4". La série PY Ta nous fournit cependant plusieurs répétitions consécutives de textes totalement identiques inventoriant chaque fois un seul objet de même type. Ainsi, on a deux exemples successifs de *ta-ra-nu a-ja-me-no e-re-pa-te-jo au-de-pi so-we-no-qe* *220 1²⁰ : le scribe n'a pas réuni chacun de ces deux "repose-pieds" (*thrānus*, θροῖνυς) en une seule rubrique suivie du nombre "2", mais les a enregistrés individuellement²¹. Semblablement, on lit deux fois sur la même ligne *ta-ra-nu a-ja-me-no e-re-pa-te-ja-pi ka-ru-pi* *220 1²². Ces répétitions indiquent probablement que toutes ces pièces avaient été examinées et enregistrées une par une et non pas globalement. Il pourrait donc en aller de même pour les *a-pe-ti-ra*₂ des l. 11-14. Ceci constitue un point commun supplémentaire entre PY Ta et V(2) 280.

§ 9.3. Si *a-pe-ti-ra*₂ désignait un objet "sans licéité" (*ou themis*), on ne voit pas pourquoi cette interdiction aurait été répétée quatre fois. On a supposé que chaque ligne indiquerait un jour durant lequel ce tabou aurait été en vigueur. Cette idée est cependant très peu plausible, puisque l'on s'attend à ce qu'un interdit rituel précise soigneusement et explicitement les moments auxquels il s'applique.

Pour résoudre la difficulté de cette quadruple répétition cultuelle, on pourrait supposer que V(2) 280 serait inachevée. Ce

²⁰ PY Ta 721.3-4.

²¹ Dans la même tablette, l. 2, il rassemblera pourtant "3" "repose-pieds" sous une même description.

²² PY Ta 722.3 (2 ex.). On trouve aussi deux fois *to-pe-za ku-te-se-ja e-re-pa-te-jo e-ka-ma-pi a-pi-qo-to e-ne-wo-pe-za ko-ki-re-ja* dans deux tablettes PY Ta différentes : Ta 713.3 et 715.1. Tous ces textes sont du scribe 2.

qui rend cette hypothèse difficile, c'est la marque de vérification × apposée cinq fois : ce signe implique d'ordinaire une inspection et une approbation. Or, ici, il apparaît de façon cohérente après chacune des cinq mentions *o-u(-ki)-te-mi* des l. 5 et 11-14. On pourrait tenter d'échapper à cette conclusion en contestant la lecture de × dans ce texte. En effet, du point de vue paléographique, ce × peut sembler étrange : il a la forme d'une croix grecque (+ : voir fig. 1), alors que la marque de vérification ressemble à une croix de Saint-André (×) presque partout ailleurs en linéaire B. En outre, les documents de la RCT ne comportent aucun autre exemple de ce signe²³. De là vient peut-être la suggestion que ce + pourrait être en réalité une abréviation idéographique *RO*²⁴. Une sérieuse objection à cette idée vient de ce qu'il existe des emplois indiscutables de marque de vérification linéaire B en forme de croix grecque (+)²⁵.

§ 10. Le syntagme *e-pi i-ku-wo-i-pi* de la ligne 15 met clairement en jeu la préposition *epi* suivie d'un datif-locatif en *-phi*²⁶, mais l'ensemble est extrêmement difficile. En linéaire B, *epi* n'est que rarement attesté comme préposition et son sens n'est pas aussi clair que nous le souhaiterions²⁷. On peut supposer qu'il était similaire à celui d'ἐπί : “sur”, etc. *vel sim.*; en PY Un 2.1, *epi* pourrait même avoir signifié “à l'occasion de” *vel sim.* *I-ku-wo-i-pi* peut donc être un terme désignant un être vivant, un objet voire même une cérémonie. La forme exacte et le nombre de la finale *-o-i-pi* sont discutés : pluriel, duel ou singulier²⁸. Il est vraisemblable qu'*epi i-ku-wo-i-pi* porte sur la l. 14 qui le précède.

L'interprétation la plus tentante d'*i-ku-wo-i-pi* le rapproche du nom du “cheval” **ekwos* > *i-wo* et ἵππος. Cette idée a contre elle la forme *i-wo* attestée partout ailleurs en linéaire B. En effet, l'emploi du syllabogramme *wo* y montre que la prononciation ou la graphie du groupe étymologique /kw/ d'**ekwos* s'était confondue avec celle de la consonne labiovélaire /k^w/. Si le rapprochement d'*i-ku-wo-i-pi* avec **ekwo-* était correct, on attendrait donc

²³ Driessen 2000, 58.

²⁴ V(2) 280 “does not show a logogram... if, that is, the so-called checkmark is in fact not the sign *RO* featuring as a logogram” (Driessen 2000, 203-204).

²⁵ Ainsi, PY An 39 et Vn 851 (PT II, 5 et 101).

²⁶ Varias García 2008, 777 suggère cependant la possibilité qu'*e-pi* soit un préverbe artificiellement disjoint d'un second terme de composé. Selon lui, **e-pi-ku-wo-i-pi* serait un terme technique à l'instrumental pluriel qualifiant des “tables”. Il ne propose toutefois aucune interprétation pour ce composé.

²⁷ Voir Morpurgo Davies 1983, 293-294.

²⁸ Sur la difficile désinence d'*i-ku-wo-i-pi*, voir en dernier lieu Negri 2010 qui lit *-oiphi*.

une graphie **i-ḡo-i-pi* (le syllabogramme *ḡo* est régulièrement utilisé dans les textes de la RCT). On pourrait cependant tenter de sauver l'hypothèse en supposant que *i-ku-wo-* d'*i-ku-wo-i-pi* refléterait un stade antérieur à celui d'*i-ḡo* : /kwo/ y aurait encore été phonétiquement ou graphiquement distinct de /k^wo/. Le fait que V(2) 280 provienne d'un lot de tablettes trouvées dans la RCT et que l'on soupçonne d'être un peu plus anciennes que le reste des documents linéaire B crossois²⁹ pourrait livrer un appui à cette supposition chronologique.

Quels pourraient alors être la lecture et surtout le sens de la forme ? J. Melena vient d'en proposer une interprétation intéressante : il lit **ikwohiphi* et y voit une désignation d'une paire de "tréteaux"³⁰. Sémantiquement, il voit un lien possible entre des "tréteaux" et le nom du "cheval" grâce à l'emploi d'ἵπποι, s'il signifie bien "chevalet (de torture)" en Plutarque, *Lucullus*, 20.2³¹. Si au moins un *a-pe-ti-ra*₂ "sans support *vel sim.*" pouvait reposer "sur une paire de tréteaux (?)" (*epi *ikwohiphi vel sim.* [?]), il pourrait très naturellement s'agir d'un très grand objet, ce qui s'accommoderait de l'interprétation d'*a-pe-ti-ra*₂ par "table/récipient rond(e) (?)" (§ 8). D'autres lectures d'*i-ku-wo-i-pi* ont été proposées, par exemple des théonymes : **Hikkwoinphi (sic)*, "(en l'honneur des) deux Chevaux" ou **(H)Iskhuōphi*, "(en l'honneur de) la déesse **(H)Iskhuō*"³². Elles sont indémonstrables.

§ 11. Que retenir jusqu'ici de cet examen ?

Partons de ce qui semble raisonnablement sûr. Le nom de mois *wordēwijos* qui figure en tête du document livre une datation qui implique probablement, mais pas nécessairement, un contexte religieux. S'il était cultuel, la suite du texte pourrait évoquer des éléments spécifiquement liturgiques, neutres ou mixtes. Les lignes vacantes (2-4 et 6-10) mettent en évidence les sections de la tablette. Aux l. 12-14, les blancs tiennent la place d'un *a-pe-ti-ra*₂ implicite.

Le reste du document a fait l'objet de deux interprétations opposées.

La première y voit un inventaire de mobilier/ustensiles, avec une *torpeza*, "table" et quatre *a-pe-ti-ra*₂, **amphestria*,

²⁹ Cf. Driessen 2008, 70-72.

³⁰ Melena 2011, § 11.2.3.

³¹ Je remercie J.L. Melena qui m'a explicité sa suggestion et communiqué cette référence. Cet emploi d'ἵπποι pourrait être un calque du latin *eculeus*, nom d'un instrument de torture dont la nature exacte n'est pas assurée, mais dont le rapport avec le nom du "cheval" est clair.

³² Cette dernière hypothèse est due à Hajnal 1995, 61.

“table/récipient rond(e) (?)”. Tous ces objets seraient décrits comme “dépourvus de support *vel sim.*”, *o-u(-ki)-te-mi*, *ou/ouki(s) themis*. Cette analyse a pour elle de disposer de parallèles linéaire B incontestables ou possibles pour : le lexique (*to-pe-za*); la description de tables incomplètes et de récipients abîmés; l'omission du numéral “1” — la symétrie entre KN V(2) 280 et l'inventaire de meubles et d'ustensiles PY Ta est frappante. On y ajoutera d'ailleurs un point commun supplémentaire : la série Ta débute par une datation³³ tout comme V(2) 280.1. Cette interprétation bénéficie aussi de parallèles alphabétiques grecs, avec des inscriptions décrivant des tables “n'ayant pas de pieds” (πὸδαξ) et des récipients “sans support” (πυθμήν). Enfin, elle s'insère harmonieusement dans les textes trouvés dans la RCT, puisqu'il s'y trouve des inventaires de récipients comme KN K 93 (“scribe non identifié” 124) ou Uc 160 v. (scribe 124-D).

La seconde interprétation est de nature rituelle. L'expression *o-u(-ki)-te-mi* exprimerait un tabou religieux si l'on la lisait *ou/ouki themis*, “pas de licéité”. Elle pourrait s'appliquer à *torpe-za* comprise comme “table”/“table d'offrandes” — bien que l'interdiction d'objets de ce genre (et spécialement d'un ustensile cultuel aussi important qu'une “table d'offrandes”) puisse paraître étrange et soit en tout cas inconnue en grec alphabétique. Ce même tabou vaudrait pour *a-pe-ti-ra*₂, **amphestria* — mais ici aussi, interdire l'emploi d'un(e) “table/récipient rond(e) (?)” semble curieux. La lecture *ou/ouki themis* a des parallèles en grec alphabétique, mais non en linéaire B. Un très grave obstacle vient des l. 11-14 : pourquoi répéter quatre fois que le même objet serait “non licite” ? De plus, une liste de tabous religieux est sans parallèle ailleurs en linéaire B.

I-ku-wo-i-pi pose un gros problème dans l'analyse rituelle. Dans l'interprétation profane, le mot n'est pas exempt de difficultés phonétiques ou orthographiques. De plus, le sens d'*epi *ikwoihiphi vel sim.* (?), “sur une paire de tréteaux (?)” n'est pas assuré, même s'il est tentant dans le cas d'un plateau de table ou d'un récipient spécialement large. L'embarras que cause *i-ku-wo-i-pi* ne doit pas être exagéré, car il n'est pas sans parallèles linéaire B : des mots mycéniens incontestablement profanes ou religieux peuvent être dépourvus de lecture claire. Ainsi, le nom d'objet *wa-o*, pourtant suivi de l'idéogramme de la double hache en PY Ta, ou le théonyme cnoisien indiscutable (probablement d'origine minoenne) *a-ro-do-ro-o*.

³³ *O-te wa-na-ka te-ke au-ke-wa da-mo-ko-ro*, *Hote wanaks thēke Au-ke-wa dāmo-ko-r-on*, “Lorsque le souverain enterra/nomma *Au-ke-wa* le/comme *dāmo-ko-r-os*” (Ta 711.1; sur cette interprétation de *thēke*, voir Duhoux 2008, 316-17).

§ 12. Le choix entre les deux interprétations de KN V(2) 280 n'est finalement pas trop difficile. Un enregistrement de meubles/ustensiles est de loin plus conforme aux caractéristiques des textes mycéniens et alphabétiques grecs connus que ne l'est une liste de prescriptions rituelles. C'est donc la solution profane qui est la plus satisfaisante. La question semble d'ailleurs définitivement tranchée si l'on se souvient du précepte de notre maître à tous, Michael Ventris : "Religious explanations should only be accepted when all else fails"³⁴.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

RCT	Room of the Chariot Tablets
~	en regard de
,	dans les textes linéaire B : diviseur
*	forme reconstituée

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Aura Jorro, F. 1985-93 Diccionario Micénico, Madrid (supplément en préparation).
- CoMIK I Chadwick, J. - Godart, L. - Killen, J.T. - Olivier, J.-P. - Sacconi, A. - Sakellarakis, I.A., *Corpus of Mycenaean inscriptions from Knossos Vol. I (1-1063)*, Rome - Cambridge, 1986.
- Companion 1 Duhoux, Y. - Morpurgo Davies, A. (éd.), *A Companion to Linear B. Mycenaean Greek Texts and their World*, 1, Louvain-la-Neuve, 2008.
- Driessen, J. 2000 The Scribes of the Room of the Chariot Tablets at Knossos. *Interdisciplinary Approach to the Study of a Linear B Deposit*, Salamanca.
- Driessen, J. 2008 Chronology of the Linear B Texts, dans *Companion 1*, 69-79.
- Duhoux, Y. 1999 La séparation des mots en linéaire B, dans Deger-Jalkotzy, S. - Hiller, S. - Panagl, O. (éd.), *Floerant Studia Mycenaea. Akten des X. Internationalen Mykenologischen Colloquiums in Salzburg vom 1.-5. Mai 1995*, Vienne, 227-236.
- Duhoux, Y. 2008 Mycenaean anthology, dans *Companion 1*, 243-393.
- Duhoux, Y. 2011 Interpreting the Linear B records: some guidelines, dans Duhoux, Y. - Morpurgo Davies, A. (éd.), *A*

³⁴ Dans une lettre de J. Chadwick citée par Duhoux 2011, 24-25.

- Companion to Linear B. Mycenaean Greek Texts and their World, Louvain-la-Neuve, 2, 1-32.
- Hajnal, I. 1995 Studien zum mykenischen Kasussystem, Berlin.
- ID Durrbach, F. – Roussel, P., Inscriptions de Délos. Actes des fonctionnaires athéniens préposés à l'administration des sanctuaires après 166 av. J.-C. (N^{os} 1400 - 1479). Fragments d'actes divers (N^{os} 1480 - 1496), Paris, 1935.
- Melena, J.L. 2011 Mycenaean writing, dans Duhoux, Y. - Morpurgo Davies, A. (éd.), A Companion to Linear B. Mycenaean Greek Texts and their World, 3, Louvain-la-Neuve, à l'impression.
- Morpurgo Davies, A. 1983 Mycenaean and Greek Prepositions: *o-pi, e-pi* etc., dans Heubeck, A. - Neumann, G. (éd.), Res Mycenaee. Akten des VII. internationalen Mykenologischen Colloquiums in Nürnberg vom 6.-10. April 1981, Göttingen, 287-310.
- Negri, M. 2010 Morfologia micenea, morfologia greca: il caso di *iku-wo-i-pi*, dans Putzu, I. – Paulis, G. – Nieddu, G.F. – Cuzzolin, P. (éd.), La morfologia del greco tra tipologia e diacronia. Atti del Convegno Internazionale, Cagliari 13-15 settembre 2007, Milan, 336-40.
- Palaima, T.G. 2000 Θέμις in the Mycenaean Lexicon and the Etymology of the Place-Name **ti-mi-to a-ko*, Faventia 22, 7-19.
- PT II Bennett, E.L., Jr., The Pylos Tablets. Texts of Inscriptions Found, 1939-1954, Princeton, 1955.
- Ruijgh, C.J. 1991 Scripta Minora ad linguam Graecam pertinentia, I (Bremer, J.M. – Rijksbaron, A. - Waanders, F.M.J. [éd.]), Amsterdam.
- Vandenabeele, F. - Olivier, J.-P. 1979 Les idéogrammes archéologiques du linéaire B, Paris.
- Varias García, C. 2008 Observations on the Mycenaean Vocabulary of Furniture and Vessels, dans Sacconi, A. - Del Frio, M. – Godart, L. – Negri, M. (éd.), Colloquium Romanum. Atti del XII colloquio internazionale di Micenologia, Roma, 20-25 febbraio 2006, Pasiphae 1-2, Pise – Rome, 775-793.